



Puis je faire retirer les droits parentaux au pere de ma fille

Par **paucilia_old**, le **21/09/2008** à **15:13**

bonjour, je suis separer du père de ma fille depuis novembre 2005 elle avait 6mois elle a maintenant 3ans a cause de violence a se jour et malgré les jugments ils ne vient toujours pas voir la petite (centre de rencontre) mais il s'est venir a la maison pour me violenter et violenter mes enfants et dernièrement il m'a fait des attouchements sexuelle et des attouchement sxuelle sur mon bébé de 2mois toute les affaires ne sont pas encore passer devant le juge. ma fille ne le connait qu'a travers les violences elle ne sait pas que c'est son père. je souhaiterais lui retirer son autoriter parental afin que mon mari qui s'occupe de ma fille depuis plusieurs année maintenant puisse demander une adoption pleniére, le procureur de la republique nous a dit qu'il fallait que les droits de mon ex lui soit retirer donc pensez vous que cela est possible? ma fille a ete vu par le pedo psychiatre qui a bien vu qu'il y avait un trouble. merci beaucoup